



## CHAC info # 105

### Le mot du directeur

L'hôpital a retrouvé en ce mois d'avril un fonctionnement quasi-normal dans bon nombre de secteurs impactés jusqu'alors par la crise sanitaire. En particulier, la réanimation, le bloc opératoire, la pneumologie ont pu retrouver, pour large partie, leurs activités habituelles.

Pour autant, le nombre de patients covid qui reste élevé, oblige à maintenir au moins temporairement des moyens dédiés. La persistance des hospitalisations covid, même si les prises en charge sont moins lourdes, maintient une tension sur nos lits d'hospitalisation ou sur le service des urgences.

Un soutien covid est donc maintenu, en priorité sur le secteur des urgences.

En ce mois d'avril, une crise chasse l'autre. L'accueil sanitaire de réfugiés ukrainiens, encore faible en nombre, a amené notre structure à proposer une approche de prise en charge adaptée. Il convient de saluer en particulier le travail du service social, qui opère l'interface avec les structures extérieures (CCAS, associations d'aide aux réfugiés...).

Sur ce sujet d'actualité brûlante, notre hôpital est au rendez-vous et affirme sa solidarité.

C'est cet engagement et ces valeurs qu'entend rappeler ce numéro de Chac info : développement de la qualité des soins et de l'environnement de travail, prévention des comportements inappropriés, mission de santé publique... autant de sujets qui matérialisent et réaffirment pleinement notre mission de service public.

Le Directeur, Roman CENCIC

### Laïcité et radicalisation

Sans être omniprésents sur notre hôpital, les sujets de la laïcité et de la prévention de la radicalisation appellent à une certaine vigilance.

La réglementation prévoit la désignation de référent « laïcité » au sein des hôpitaux. M. Hervé Nardias, Directeur des affaires générales, des affaires médicales, des relations avec les usagers et de la communication est désigné référent laïcité du CHAC. Il reprend également la mission complémentaire de référent « prévention de la radicalisation ».

Pour toutes les questions ou signalements relatifs à ces sujets, Hervé NARDIAS est joignable au 04.66.78.31.11 ou 04.66.78.30.61 ou [hnardias@ch-ales.fr](mailto:hnardias@ch-ales.fr)

### Cellule de lutte contre le harcèlement

La question du harcèlement au travail est au cœur de nombreux débats. L'équipe de direction du CHAC s'engage en mettant en place une cellule de lutte contre le harcèlement.

Le CHSCT, lors de sa séance en décembre dernier, a désigné M<sup>me</sup> Muriel André comme référente des organisations syndicales. Cette dernière travaillera en collaboration avec M<sup>me</sup> Véronique Gautier-Robergeon, référente désignée par la direction.

Une adresse mail [harcèlement@ch-ales.fr](mailto:harcèlement@ch-ales.fr) a été créée. Les deux référentes direction et représentante du personnel seront destinataires de chaque signalement envoyé sur cette adresse. Elles s'engagent à mener un travail partenarial dans le respect de la confidentialité et de la neutralité.

Le service de médecine préventive et le psychologue du travail restent des interlocuteurs essentiels dans ces situations et peuvent également être sollicités.

Par ailleurs, un projet de journée de sensibilisation et de réflexion managériale destiné aux cadres de santé et administratifs et utilisant le théâtre est en cours d'organisation. L'objet est d'aborder des questions et positionnements parfois tabous et de susciter, le cas échéant des questions ou améliorations de pratiques managériales.



### L'internat fait peau neuve !

Le premier étage a été complètement rénové, les sols, les peintures ainsi que tout le mobilier. Les travaux ne s'arrêteront pas là puisque le rez-de-chaussée ainsi que le 2ème étage vont connaître le même changement dès le mois de novembre 2022.

Chaque semestre, le CHAC reçoit une vingtaine d'internes au sein de ses services.

Les internes du CHAC sont logés au sein de l'internat, niché dans un écrin de verdure, situé à proximité du bâtiment principal. Un parcours de santé est à disposition des internes ainsi qu'une piscine hors sol.



### Journée de prévention/sensibilisation aux cancers cutanés le 16 mai

**“En Mai, fais ce qui te plaît ! Mais gare aux ultra-violets !”**

L'exposition aux rayonnements UV est la cause principale des cancers de la peau. Les UV peuvent également être délivrés par des sources artificielles, à usage industriel, médical ou esthétique.

Afin d'échanger sur les risques du soleil sur la peau, une équipe de professionnels : un médecin oncologue, le Centre de Coordination en Cancérologie, la Ligue contre le cancer et les laboratoires AVENE, seront présents à l'espace communication dans le hall d'entrée du Centre Hospitalier, le lundi 16 mai de 10h à 16h.



### Le laboratoire du CH ALÈS certifié par le COFRAC

Dans le cadre de la certification HAS, le CHAC doit être accrédité pour les activités de Biologie Médicale au laboratoire. La dernière évaluation sur site a eu lieu du 12 au 14 octobre 2021 afin de vérifier que le laboratoire répond aux exigences de l'organisme d'accréditation COFRAC. Selon les conclusions du rapport, le laboratoire est confirmé dans son accréditation par la section de santé humaine du COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 et les règles d'application du COFRAC sous le numéro 8-3464 (portée d'accréditation disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) pour des activités d'examen de biologie médicale. Les clients du laboratoire ne sont pas autorisés à faire référence à l'accréditation du laboratoire de biologie médicale du Centre Hospitalier d'Alès-Cévennes.

Nous saluons particulièrement l'implication sans faille du personnel du laboratoire sur ce sujet important, mené en parallèle d'une activité très soutenue en raison des exigences des différentes vagues épidémiques et de la nécessité de faire face aux nouvelles analyses Covid (PCR). Une mention particulière est réservée à M<sup>me</sup> Rachel DESLYS, référente certification pour son aide dans la construction et le maintien du Système de Management de la Qualité au laboratoire. Le travail est à poursuivre avec l'enjeu de la biologie délocalisée et l'évaluation sur site des 100% de lignes de portée accréditées.



## L'Institut des Soins Infirmiers est certifié « QUALIOPi »

L'Institut de formation en soins Infirmier et Aide-soignant du CHAC vient d'obtenir la Certification Qualiopi. La Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national, comme pour les établissements de santé et le référentiel de l'HAS. La certification Qualiopi est une certification délivrée par un organisme certificateur accrédité ou autorisé par le COmité Français d'ACcréditation (Cofrac) sur la base du référentiel national qualité.

Cette certification vise à :

- Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires concourant au développement des compétences ;
- Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Accompagné du service de Formation Continue du CHAC, l'IFSI/IFAS a été audité sur deux jours, les 15 et 16 novembre 2021. Ces deux jours ont permis de vérifier les bonnes pratiques et des indicateurs mis en œuvre pour les 7 critères qualité du référentiel, à savoir :

- 1- Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- 2- Identification précise des objectifs des prestations proposées et adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la construction des prestations.
- 3- Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- 4- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- 5- Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- 6- Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- 7- Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Plusieurs points forts ont été retenus attestant de la qualité des prestations de l'IFSI/IFAS/FC à savoir :

- L'Ingénierie pédagogique : fiches pédagogiques – fiches de programmation – supports pédagogiques
- La traçabilité administrative de suivi via Winifsi
- Le Centre de documentation
- La mise à disposition dans le cadre de coopération avec le CHAC des services périphériques

Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont participé à cette certification Qualiopi.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Run des Guerrières 2022

Dimanche 22 mai, à St Privat des Vieux à partir de 9h30. Votre mobilisation permettra de poursuivre l'action d'accompagnement des patientes en oncologie et de mener à bien diverses autres actions. Venez nombreux ! [www.chronogard.fr](http://www.chronogard.fr)

Directeur de publication : Roman Cencic - Comité de rédaction :  
Hervé Nardias - Audrey Bourguet  
Centre Hospitalier Alès-Cévennes 811 avenue Jean Goubert  
30103 Alès - Tél. : 04 66 78 31 11 - Web : <http://www.ch-ales.fr>